



# De l'avant!

**Arnaud Le Gal**  
alegal@lesechos

L'envie d'entreprendre résiste-t-elle à la crise ? Il semble bien que oui. Certes, les dernières statistiques témoignent d'un recul du nombre de créations d'entreprises en 2013, par rapport à l'année précédente. Mais cette baisse est surtout due au ralentissement du régime d'autoentrepreneur. Et ce tassement lui-même est tout sauf une surprise, étant donné le feuilleton entretenu en 2013 par les projets gouvernementaux visant à limiter les bénéfices de ce statut. Rien d'étonnant à ce que des porteurs de projets aient soit renoncé, soit préféré attendre de savoir à quelle sauce ils allaient être mangés.

Comme toujours, il faut lire entre les lignes. Et entre celles-ci se révèle une énergie entrepreneuriale que même les incertitudes sur l'économie tricolore et le ras-le-bol fiscal n'étouffent pas. Premier indicateur positif : le nombre de créations « hors autoentrepreneurs » a, lui, progressé. Confirmation si besoin était :

la société par actions simplifiée, statut le plus adapté à une entreprise désireuse de grandir, a toujours plus d'adeptes.

L'entrepreneuriat s'est imposé comme le meilleur remède à la sinistrose économique. Une forme d'optimisme en mouvement qui fait écho à d'autres indicateurs avancés comme le succès de l'ouvrage « Ne me dites plus jamais bon courage » de notre ami Philippe Bloch. Expert en la matière, Yvon Gattaz, l'ex-président du Medef et fondateur de l'Asmep-ETI, a toutes les raisons de titrer son dernier ouvrage « Création d'entreprise : la double révolution française ». Les créateurs, témoignant dans ce dossier, confirment qu'il n'est pas de limite à la floraison de nouvelles idées de business. Reste, encore, toujours, à mieux aider ces entreprises à grandir. Une initiative comme celle de Facebook et de la CGPME (lire page 8), afin d'aider les PME à recruter via le réseau social, montre la voie : l'heure est plus que jamais à l'union sacrée autour des entrepreneurs. ■